

## **Le mardi 22 novembre 2005**

### *Maximim de 550 mégawatts supplémentaires*

Le développement des parcs éolien de l'Est du Québec sera freiné par la capacité de transport du réseau d'Hydro-Québec.

De passage à New Richmond hier soir, le président-directeur général de la Société d'état, Thierry Vandal, a clairement laissé entendre que l'Est de la province devra se contenter, au mieux, de 550 mégawatts sur les 2 mille mégawatts associés au plus récent appel d'offres pour ce type d'énergie.

Selon le PDG d'Hydro-Québec, les frais d'immobilisations liés à l'augmentation de la capacité portante du réseau feront en sorte qu'il sera plus rentable d'installer les parcs éoliens ailleurs dans la province.

Par contre, la planification des travaux de 400 millions de dollars nécessaires pour la mise à niveau du réseau de transport afin d'accueillir les mille mégawatts déjà consentis à la région gaspésienne et à la MRC de Matane va bon train.

Thierry Vandal assure que la Société d'état sera prête à recevoir cette énergie dès qu'elle sera disponible. Il ne fait toutefois aucune promesse quant aux retombées économiques régionales de cet investissement.

Thierry Vandal était l'invité de la ville de New Richmond. Il a pris la parole devant une centaine de convives, après avoir rencontré la presse régionale pendant une vingtaine de minutes.

### *Fusion des centres de production*

Nathalie Normandeau s'inquiète, elle aussi, de la qualité des services offerts par Radio-Canada en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Après la section régionale de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec et les organismes régionaux réunis sous l'égide de la Conférence régionale des élus, c'est maintenant au tour de la ministre régionale à signifier ses appréhensions au gouvernement canadien.

Nathalie Normandeau a écrit aux ministres Liza Frulla et Jean Lapierre afin de leur demander que soit réévaluée la décision de fusionner la gestion des centres de production de Matane et Rimouski.

## **CIEUFM, le mardi 22 novembre 2005**

Une centaine de Gaspésiens se sont déplacés lundi soir pour entendre le président et directeur général d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, lors d'un souper-conférence à New Richmond.

Le président de la société d'État leur a présenté les objectifs de l'entreprise en matière d'efficacité énergétique, l'évaluation des besoins énergétique du Québec pour les prochaines années et les orientations de développement de l'énergie éolienne.

M. Vandal a rappelé aux Gaspésiens que l'énergie éolienne était une filière d'appoint, complémentaire à l'hydroélectricité.

Toutefois, Hydro-Québec vient de lancer un deuxième appel d'offres pour l'achat de 2000 mégawatts d'énergie éolienne, ce qui intéresse au plus haut point les Gaspésiens qui y voient la possibilité de développer une industrie locale.

### **Projets communautaires**

Certaines municipalités ou MRC de la région souhaitent notamment soumissionner en partenariat avec le privé afin d'ériger des parcs éoliens communautaires.

Plusieurs de ces municipalités s'interrogent sur le peu d'importance que la société d'État accorde à de tels projets dans les critères d'attribution des futurs contrats d'achat.

Dans son évaluation des soumissions, Hydro-Québec donnera un maximum de 9 points sur un total de 100 aux retombées économiques régionales, dont seulement 3 pour les projets en partenariat avec les communautés autochtones, les municipalités ou les MRC. De plus, pour obtenir ces trois points, le milieu devra assurer 10 % et plus du financement total du projet.

Des groupes, notamment ceux de la Vallée-de-la-Matapédia, ont critiqué ce nouveau pointage qui, de plus, met l'accent sur le prix de l'énergie évalué à 45 points. Lors du premier appel d'offres de 1000 mégawatts, ce critère était de 35 points.

Pour rassurer les Gaspésiens, Thierry Vandal a indiqué que la société d'État prolongera les appels d'offres jusqu'en avril 2007.

D'après M. Vandal, ce délai supplémentaire devrait favoriser l'émergence des maillages nécessaires aux projets communautaires dont le montage financier est souvent plus complexe en raison des retombées locales.

### **Développement d'une industrie régionale**

Présente à la rencontre, la mairesse de New Richmond, Nicole Appleby a souligné l'intérêt de sa ville pour la filière éolienne.

Frappée par la fermeture de son principal employeur, la cartonnerie Smurfit Stone, en août dernier, la municipalité cherche à s'associer à des projets susceptibles de se qualifier pour le second appel d'offres.

La Ville est en démarchage, mais l'heure est encore à la prise d'informations, rapporte Mme Appleby: « Les gens veulent voir le parc industriel, ils veulent voir le port de mer, ils veulent voir si on a des locaux, si l'été prochain ils auront des locaux, s'ils ont des avantages fiscaux, les promoteurs magasinent. »

Interrogé sur la capacité des lignes de transport de l'Est-du-Québec, le président d'Hydro-Québec a démontré peu d'ouverture sur la possibilité d'améliorer les lignes entre Montmagny et Lévis.

Les installations actuelles limitent la capacité de développement énergétique dans l'ensemble de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. Pour le second appel d'offres, la région ne pourrait donc développer qu'un maximum de 550 mégawatts, qui viennent en sus des 1000 mégawatts d'énergie éolienne du premier appel d'offres et des trois parcs de Murdochville d'une capacité de 162 mégawatts.

Par ailleurs, Thierry Vandal estime les investissements nécessaires au développement des 2000 mégawatts du second appel d'offres à 3 milliards de dollars. La société d'État a fixé le quota de dépenses régionales à 30 % et à 60 % pour l'ensemble du Québec.

En clair, la région désignée, soit la Gaspésie et la MRC de Matane, pourrait au maximum profiter de retombées économiques d'environ 800 millions de dollars lors de l'attribution de ces prochains contrats.

L'acquisition par Hydro-Québec de 2000 mégawatts d'énergie éolienne se fera entre 2008 et 2013.

### **Radio-Canada**

**Le mardi, 22 novembre 2005**

#### ***La CRÉ appuie les industriels forestiers***

**La Conférence régionale des élus de la Gaspésie appuie les revendications des industriels forestiers auprès du gouvernement canadien.**

Aux prises avec la crise que traverse l'industrie, les compagnies forestières ont récemment demandé à Ottawa de leur avancer de l'argent. Les industriels proposent que le gouvernement récupère sa mise à même les droits compensateurs de plus de 5 milliards de dollars que les Américains ont déjà prélevé sur l'importation de bois canadien.

Cette solution permettrait à l'industrie forestière gaspésienne d'être mieux outillée pour traverser la

crise du bois d'œuvre, selon le président de la CRÉ, Bertrand Berger. D'autant plus qu'actuellement, la crise est aggravée par la réduction des droits de coupe et l'effondrement du marché des sous-produits depuis la fermeture des papeteries de la région.

Par ailleurs, la CRÉ prépare la mise sur pieds de la Commission forestière régionale, récemment autorisée par un décret ministériel. La CRÉ travaillera de concert avec la commission sectorielle forêt dans ce dossier afin d'élaborer un Plan régional de développement forestier qui sera par la suite présenté au gouvernement pour approbation.

Notons que le gouvernement fédéral se prépare à lancer un nouveau programme de 1,5 milliard de dollars sur 5 ans pour soutenir l'industrie du bois d'œuvre canadien. Paul Martin doit publier les détails de son programme après-demain dans quatre provinces, soit le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique.

## **Radio-Gaspésie**